

ALBERTINAGES

ISSN 0241-8061

Numéro de 4 pages
+ newsletter de la Pastorale

Site Internet : www.albertdemun.fr

"Les minorités croyantes entraînent les foules indécises"
Albert de Mun - 16.01.07

Dessin assisté par ordinateur
Albertinages, n° 1240 du 28 novembre 2011

BI - MENSUEL

« POUR SE METTRE AU SERVICE DES AUTRES, IL FAUT LES AIMER. »

Albert de Mun (1841-1914)

« ADM EN FETE » ! REMERCIEMENTS VENTE DE CHARITE 2011

La traditionnelle vente de charité d'Albert de Mun s'est déroulée le week-end dernier (25, 26, 27 novembre), une fois de plus dans une excellente atmosphère. Une très belle organisation, parfaitement orchestrée par des parents très investis, très courageux ! Des anciens, des nouveaux, des jeunes, des moins jeunes, du personnel de l'école, des professeurs, chacun s'engage et met tout son cœur pour la réussite de ces journées.

UN GRAND MERCI à tous et à chacun pour votre investissement, votre engagement, votre participation à ces journées de la vente de charité. Félicitations pour la réalisation des décors et de l'affichage sur le thème du métro, chaque stand s'étant transformé en station de métro ! Merci tout particulièrement à Madame de Saint Pierre, ancienne présidente de l'APEL, qui a assumé la responsabilité de l'organisation et de l'animation.

Au lendemain de cette vente, je ne connais pas encore le bénéfice réalisé, mais soyez assurés qu'il sera investi dans l'établissement, pour des achats pédagogiques et l'amélioration du cadre de vie des élèves.

Les résultats de la tombola seront publiés dans le prochain « Albertinages », affichés dans le hall de l'établissement, et sur le site de l'APEL.

Je vous renouvelle mes très sincères remerciements et me réjouis à l'avance en sachant que nous pourrons encore compter sur vous l'année prochaine, ainsi que sur des nouveaux qui nous rejoindront.

B. SCHMIT

COMMISSION DES MENUS

La commission des menus s'est réunie le 15 novembre 2011.

Le nombre de repas servis, le mode de préparation et les contrôles réguliers ont été précisés. Les élèves présents ont exprimé leur satisfaction sur l'équilibre et la qualité des repas servis. Les membres de l'APEL présents à cette commission ont déjeuné plusieurs fois à la restauration scolaire et partagent ce point de vue.

Les points abordés ont été : la mise en œuvre de l'arrêté du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire, la température des plats et la teneur en graisse, l'état des locaux, et le gâchis de nourriture. Ce dernier point a également été abordé lors du conseil d'établissement du 17 novembre et des actions de sensibilisation vont être mises en place.

Vous trouverez le compte-rendu détaillé de cette réunion sur le site de l'APEL : apel-adm.info, en lien sur le site de l'établissement : www.albertdemun.fr, rubrique « APEL ».

■ Recrutement

Le diocèse de Créteil recherche pour l'Evêché un secrétaire à temps partiel.

Mission : gestion administrative de successions, de dossiers de formation. Secrétariat classique, agenda. Accueil téléphonique. Compétences requises : maîtrise de Word et Excel, maîtrise communication écrite et orale. Qualités professionnelles : autonomie, prise initiative, bonne organisation.

Poste compatible avec un handicap. Pour tout renseignement et pour vos CV :) 01 45 17 24 21

johanna.garnier@eveche-creteil.cef.fr

ACCÈS AUX NOTES PAR SCOLINFO

Suite à la mise en place de l'accès à la visualisation par Internet des notes des enfants du secondaire avec le logiciel Scolinfo, des ajustements ont été nécessaires. Par exemple, les appréciations des professeurs n'apparaîtront qu'après le conseil de classe.

Rappelons que les données visualisées par Scolinfo n'ont pas de caractère officiel ni définitif. Par exemple, les coefficients affectés aux notes peuvent être changés au cours du trimestre en fonction de choix pédagogiques des professeurs. Les classements qui apparaissent sur Scolinfo peuvent donc également évoluer ; ces classements ne figurent pas sur les bulletins trimestriels, sauf en 1^{ère} et Terminale. Par ailleurs, les professeurs doivent rentrer les notes pour la fin de chaque période, mais n'ont pas obligation de rentrer les notes au fur et à mesure des devoirs ou des interrogations.

Seul le relevé de notes et le bulletin trimestriel envoyés par courrier ont une valeur officielle.

Enfin, nous ne saurions trop vous conseiller de prendre un peu de recul vis-à-vis de cet accès permanent aux notes de votre enfant. Sauf pour des erreurs de saisie, nous demandons aux parents d'avoir de la retenue et de ne pas contacter les professeurs ou les directeurs adjoints pour des demandes de justifications diverses.

Nous espérons surtout que cette nouvelle approche soit l'occasion d'un dialogue constructif entre parents et enfants.

B. SCHMIT et l'équipe de direction

PROCHAINES DATES A RETENIR

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

PROMULGATION DU PROJET DIOCÉSAIN

1er et 2nd degré : Pas de cours pour les élèves
Matin : Parents-correspondants, élèves-délégués, membres de l'OGEC, sont invités à participer au travail sur le projet d'établissement d'Albert de Mun, avec les professeurs et membres du personnel d'Albert de Mun.
Après-midi pédagogique pour les professeurs.
Réception d'une délégation à Teilhard de Chardin
18 H 30 : Messe à la cathédrale de Créteil

Jeudi 8 décembre Célébrations de l'AVEINT pour tous les niveaux.

10 H 30 Messe pour les CM1/CM2

16 H 05 Messe pour le second degré. Toute la communauté éducative est invitée.

Lundi 12 décembre **19 H 30** Comité de l'APEL.

Mercredi 14 décembre **19 H 30** Assemblée Générale de l'OGEC.

Réunions des parents correspondants avec la direction.

6 ^{ème}	Jeudi	15 décembre	18 H 00
5 ^{ème}	Mardi	06 décembre	08 H 00
4 ^{ème}	Mardi	29 novembre	08 H 00
3 ^{ème}	Jeudi	1 ^{er} décembre	08 H 00
2 ^{nde}	Jeudi	15 décembre	08 H 00
1 ^{ère}	Mercredi	14 décembre	08 H 00
T ^{ales}	Mardi	13 décembre	08 H 00

VACANCES DE NOEL

Du vendredi 16 décembre après les cours
(ni études, ni garderie)
Au mardi 3 janvier au matin

ASSOCIATION DE GESTION

COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration a fixé l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association de l'ECOLE ALBERT DE MUN au :

Mercredi 14 décembre 2011 à 19 h 30
(Salle Polyvalente)

Conformément aux statuts, la qualité de :

MEMBRES PARTICIPANTS

avec voix délibérative est attribuée aux :

- Membres du Conseil d'Administration
- Membres du Bureau de l'Association des Parents d'Elèves
- Membres du Bureau de l'Association des Anciens Elèves
- Parents délégués de classe (1 par classe)

MEMBRES ACTIFS

avec voix consultative est attribuée aux :

- Professeurs des 1^{er} et 2nd degrés
- Parents d'élèves
- Membres du personnel
- Membres des Associations (APEL – Anciens – A.S.)

L'Assemblée Générale délibèrera sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral.
- Rapport financier et budget prévisionnel.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Quitus à donner aux administrateurs.
- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Le Président
Michel MIGNOT

CONCOURS DU LEGS BIARD

La ville de Nogent sur Marne organise un concours de langue anglaise ou allemande, destiné à financer, sous forme de bourses d'étude d'un montant de 1200 euros, le séjour linguistique de jeunes lycéens nogentais de première et terminale dans un pays anglophone ou germanophone.

Date du concours: le samedi 28 janvier 2012 après-midi

Inscriptions: du 1er décembre au 6 janvier minuit

Des bulletins d'inscription ont été remis à tous les lycéens nogentais de première et terminale de l'établissement.

C. HARTMAN

STAGES INTENSIFS NOËL 2011

Les élèves qui souhaitent renforcer leurs connaissances dans une ou plusieurs matières peuvent s'inscrire à un stage intensif pendant les vacances de Noël.

Parmi les nombreuses possibilités, nous vous recommandons :

les stages des cours Legendre (www.cours-legendre.fr)

ou ceux de Saint Michel de Picpus à Paris

(www.saintmicheldepicpus.fr).

JOURNÉE MÉMOIRE À AUSCHWITZ-BIRKENAU LE MERCREDI 14 MARS 2012

Comme l'an passé, il est proposé aux élèves de Terminale et de Première de vivre une journée à Auschwitz accompagnés d'anciens déportés. L'organisation de cette journée est assurée par la Maison d'Auschwitz qui affrète un avion de cent quatre-vingt places réservées pour des élèves et adultes de Saint Michel de Picpus et d'Albert de Mun. Ce projet, bien qu'onéreux, est d'une importance éducative forte du fait de l'impact qu'il a sur la formation humaine et spirituelle de nos élèves. Nous arrivons aux années ultimes où la transmission du vécu peut se faire encore directement par des survivants des camps.

Mme Hartman est passée dans les classes pour en parler aux élèves. Ceux qui sont motivés peuvent retirer un bulletin d'inscription auprès d'elle. Date limite d'inscription le 15 décembre 2011.

B. SCHMIT et C. HARTMAN

LA NEURO-PÉDAGOGIE

La Directrice d'école doit assumer de nombreuses fonctions: administratives (exponentielles), pédagogiques, relationnelles, recrutement, gestion des conflits ... Mais elle doit aussi continuer à se former.

Je vous livre à ce stade quelques réflexions sur une formation liée à la Neurosciences et aux apprentissages.

La gestion mentale, cette psychologie de la conscience cognitive qui a analysé les habitudes mentales des apprenants avec l'idée remarquable d'ancrer sa recherche sur ceux qui réussissaient.

L'intelligence se modifie en fonction de l'expérience vécue.

Le dialogue pédagogique facilite cette démarche d'introspection. Cette approche se fonde sur deux notions essentielles:

- le projet qui structure l'attention, la compréhension, la mémorisation, la réflexion, l'imagination.
- le regard résolument constructif sur les apprenants et leurs ressources mentales.

Le quotient intellectuel ne fige pas l'intelligence, elle évolue au contact de la vie.

La Directrice de l'Ecole - F. de SERRA-SARFATI

JEUX DANGEREUX

Dans les cours de récréation, mais aussi à l'extérieur, les « jeux » dangereux et les pratiques violentes constituent un risque important.

Parents et Ecole doivent s'associer pour faire prendre conscience aux enfants que des jeux relevant de la strangulation, de la compression comme le « jeu de la tomate », le « jeu du foulard » conduisent à la suffocation, l'asphyxie ou encore à l'évanouissement, les jeux d'agression et les jeux de défis sont aussi en essor.

Dès la plus petite enfance, la prise de risque existe et cela de façon très souvent non intentionnelle. De par ses expériences, l'enfant prendra davantage conscience de ses aptitudes, mais aussi des conséquences de ses actes. Avant 8 ans, l'enfant n'a pas une conscience claire de la notion de mort, et surtout de son caractère irréversible. Le plus souvent, il y a donc méconnaissance des risques.

L'influence des parents, ainsi que celle de l'école, est déterminante car les jeunes sont attentifs aux messages des adultes; une prévention précoce dispensée par les parents (attention cependant de ne pas leur donner envie d'essayer) et les enseignants est essentielles pour prévenir ces risques.

F. de SERRA-SARFATI

A VENDRE

CITROEN XSARA PICASSO de 2007
Moteur Diesel 87 000 kms - Excellent état.
Prix: 9 000 € environ
Contact: 01 45 11 85 88 ou 06 72 07 49 95

MENUS



Les menus sont affichés dans le hall d'entrée

Le menu équilibré est en gras

SEMAINE DU 5 AU 11 DECEMBRE 2011

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Salade verte au surimi Assiette de crudités Pâté de campagne Riz à l'espagnole	Salade club pamplemousse Salade de cervelas Tomate ciboulette	Tomate au fromage blanc Friand au fromage Salade verte Salade de betteraves et d'endives	Salade aux 2 fromages Carottes râpées et oeuf Potage de légumes Salade piémontaise
Carré de porc fumé Beignets de calamars	Demi-lune à la bolognaise Poisson en papillote	Bœuf bourguignon Saucisse de francfort	Nuggets de poisson Poulet rôti
Chou vert braisé Boulgour pilaf	Carottes et navets Riz pilaf	Purée Carottes Vichy	Épinards en branches à la muscade Farfalle
Mimolette Brie Rondelé aux noix Yaourt nature Yaourt aromatisé	Cantal jeune Fraidou Tome blanche Yaourt nature Yaourt aromatisé	Tome noire Bûchette au chèvre chantailou Yaourt nature Yaourt aromatisé	Camembert Cantafrais nature gouda Yaourt nature Yaourt aromatisé
Fruit de saison Entremet au citron Éclair au chocolat	Banane crème anglaise Compote pomme framboise Fruit de saison Flan nappé au caramel	Entremet à la vanille Fruit de saison Gâteau au yaourt maison	Fruit de saison Mini choux vanille chocolat Poire belle hélène

SEMAINE DU 12 AU 18 DECEMBRE 2011

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Salade printanière Taboulé Brocolis en salade Frisée à la mimolette	Chou blanc vinaigrette Salade océane Concombre vinaigrette Frisée aux lardons	REPAS	Assiette de tomate, concombre et maïs Chou rouge pommes Salade de lentilles Salade printanière
Sauté de porc sauce caramel Cheese-burger	Raviolis et râpé Filet de poisson fumé au basilic		Pavé de colin basilic Tomate farcie
Choux de Bruxelles Frites country	Brunoise de légumes macaronis	DE	Semoule berbère Carottes à la ciboulette
Rondelé aux poivres de Madagascar Bleu Brie Yaourt nature	Fraidou Carré de l'Est Port Salut Yaourt nature Yaourt aromatisé	NOEL	Camembert Emmental Six de Savoie Yaourt aromatisé Yaourt nature
Fruit de saison Compote de pomme fraise Fromage blanc à la crème de marrons Pain d'épices	Clafoutis à la banane Fruit de saison Cocktail de fruits à la créole Entremet au praliné		Fruit de saison Compote d'ananas Liégeois à la vanille Mousse framboise

**BLANCHE NEIGE**

à la Scène Watteau

Conception Nicolas Lieutard
Spectacle tout public à partir de 5 ans,
en janvier 2012.
Renseignements : 01 48 72 94 94

A VENDRE POUR CAUSE D'EXPATRIATION

- **Canapé et pouf de chez ROCHEBOBOIS** modèle Ylang en velours marron, très bon état, acheté en 2007. dimension canapé : L233, H86, P110. Dimension du pouf : 90x90. Prix 980€ l'ensemble ;

- **Table salle à manger de chez OZZIO DESIGN** modèle Tao, plateau en wengé, pieds aluminium, très bon état, acheté en 2007. Dimension L1.20, l 70. dimension avec rallonge incorporée : L 1.80, l 70. Prix 250€

possibilité de photos par email. Contacter le 06.77.24.46.75 ou blan7@msn.com

Compte-rendu du CONSEIL D'ETABLISSEMENT qui a eu lieu le jeudi 17 novembre 2011

Deuxième édition du conseil d'établissement qui réunit des représentants de toute la communauté éducative. Madame Schmit, en tant que chef d'établissement coordinatrice, préside le conseil d'établissement. Elle remercie toutes les personnes présentes d'être venues.

Tour de table pour que chacun se présente avec son nom et sa fonction dans l'établissement.

Lecture et approbation de la Charte du Conseil d'établissement

La Charte ci-dessous a été adoptée à l'unanimité :

Raison d'être et rôle :

Le conseil d'établissement réunit, sous la responsabilité du chef d'établissement, des représentants de toute la communauté éducative dont il manifeste concrètement l'existence.

La directrice coordonnatrice préside le conseil d'établissement. La directrice de l'école en est la vice-présidente. Toute réunion est précédée de leur concertation.

Temps de rencontre, d'écoute, de dialogue et de concertation de tous les partenaires autour du chef d'établissement qui est le garant du projet éducatif, le conseil d'établissement a un rôle consultatif, il délivre un avis circonstancié au chef d'établissement, mais c'est ce dernier qui prend les décisions.

Le conseil d'établissement a pour objectif de maintenir l'unité de l'établissement et d'harmoniser l'action éducative. De ce fait, il réfléchit sur la politique générale de l'établissement en matière d'enseignement, d'éducation, de pastorale.

Composition :

Les membres de la direction : la directrice coordonnatrice et la directrice de l'école.

Les trois directeurs adjoints responsables de cycles et le directeur adjoint intérimaire.

L'adjointe en pastorale scolaire.

L'aumônier.

Le président de l'O.G.E.C.

Le directeur diocésain ou son représentant.

Enseignants : les professeurs animateurs et les délégués des professeurs élus.

Membres du personnel : le responsable de l'atelier, une infirmière, la surveillante du 1^{er} degré, un des surveillants de niveau du 2nd degré, la responsable des surveillants auxiliaires, un membre des services administratifs (accueil, secrétariats, comptabilité), les délégués du personnel élus, la secrétaire de direction comme secrétaire du conseil d'établissement.

Membres des sociétés de service : le responsable de la restauration, le responsable du ménage, l'intervenant informatique.

Elèves : un délégué élève par niveau du CM1 à la Terminale.

Parents d'élèves : la présidente de l'A.P.E.L. ou la vice-présidente et les trois présidents école-collège-lycée.

Fonctionnement :

Fréquence et commissions :

Le conseil d'établissement de l'ensemble scolaire se réunira au minimum deux fois par an. Selon les besoins, des commissions de travail ou des conseils propres à chaque établissement, premier degré d'une part et second degré d'autre part, peuvent être réunis.

Ordre du jour :

Il est arrêté par la directrice coordonnatrice et adressé aux membres au plus tard huit jours avant la réunion.

Tout membre du conseil peut proposer par écrit à la directrice coordonnatrice au plus tard quinze jours avant la réunion une question que la direction décidera d'inscrire ou non à l'ordre du jour.

Seul un des chefs d'établissements peut inviter au conseil une personne dont la contribution est jugée spécifiquement utile pour un point de l'ordre du jour.

Compte-rendu :

La secrétaire de direction prend des notes pendant la réunion.

Les chefs d'établissements valident le compte-rendu qui est diffusé par « Albertinages » dans le mois qui suit le conseil.

Projet bi-langue

De plus en plus d'élèves font de l'Anglais dès l'école primaire et sont réticents à laisser l'Anglais au profit de l'Allemand à l'entrée en 6^{ème}. C'est pourquoi nous projetons d'ouvrir l'année prochaine à Albert de Mun un groupe bi-langue : il s'agit, pour les élèves qui choisissent l'Allemand en LV1, d'étudier dès la 6^{ème} l'Anglais également en LV1.

Ce choix est exigeant puisque les élèves qui le feront auront une matière de plus en 6^{ème} (puis en 5^{ème}) et donc 4h de cours hebdomadaires en plus en 6^{ème} pour étudier les deux langues Allemand et Anglais avec le programme de LV1. Par ailleurs, ce choix s'inscrit dans la durée ; il exclut la possibilité de démarrer une autre langue vivante en 4^{ème}.

Pour les autres élèves, l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien seront bien sûr maintenus en 4^{ème} LV2.

Nous ne pourrions ouvrir qu'un seul groupe bi-langue. Nous serons donc peut-être amenés, conjointement avec les professeurs de CM2, à sélectionner les élèves s'il y a plus de candidats que de places.

Précisons que la classe bi-langue n'est pas une « classe européenne »

Gaspillage alimentaire au sein de l'établissement et collation de 10h00

Collation de 10h00 : une barre de chocolat emballée est distribuée avec un petit pain. Le papier d'emballage est presque systématiquement jeté par terre ou à côté de la poubelle. Il faut éduquer les élèves à la propreté. Ceux du primaire, par exemple, ramassent les papiers qui jonchent le sol de leur cour en fin de récréation. En secondaire, le problème persiste malgré la surveillance et les remarques faites aux élèves. Les membres du Conseil ont donné leur avis et il n'est plus envisagé de supprimer cette collation, nécessaire aux élèves qui déjeunent très tôt le matin, ou bien qui ne prennent pas du tout de petit-déjeuner (à tort). Il a été dit qu'il n'y avait pas de corrélation entre la prise d'une collation à 10h00 et le gaspillage du midi.

Restauration du midi : problème d'attitude des élèves : des plats sont à peine touchés, des yaourts sont pris mais pas consommés (50 à 60 yaourts non ouverts sont jetés chaque jour !). Le choix des produits proposés est très varié ; les élèves sont donc censés apprécier et consommer ce qu'ils prennent.

Mais les élèves ne savent pas toujours que tout est jeté. Pour les sensibiliser à ce gaspillage, pourquoi, lors d'actions ponctuelles, ne jetteraient-ils pas eux-mêmes dans des sacs transparents ce qu'ils laissent sur leur plateau ? Puis un compte-rendu avec le décompte précis de ce qui a été jeté serait rédigé par les élèves. Des actions de sensibilisation de ce type vont être mises en place.

Journée du 2 décembre ; démarche du projet d'établissement

Pas classe ce jour-là. Le matin, réunion dans la grande chapelle pour la présentation du projet diocésain à tous les professeurs, tous les membres du personnel, les membres de l'OGEC, les membres du bureau de l'APEL, les parents-correspondants et les élèves-délégués. Ensuite, toutes les personnes présentes seront réparties en ateliers pour travailler sur le projet d'établissement qui, à partir des grands axes du projet éducatif, précisera la mise en oeuvre concrète de ce dernier à Albert de Mun.

L'après-midi, les professeurs participeront à divers ateliers : certains se rendront dans des établissements partenaires pour faire connaissance avec différentes filières d'orientation, d'autres travailleront sur le passage du CM2 à la 6^{ème} et les professeurs du primaire auront une réunion pédagogique. Une délégation de représentants d'Albert de Mun se rendra à la présentation du projet éducatif du Diocèse par Monseigneur Santier : dans un contexte économique et social difficile, il est important de redire ce que propose l'Enseignement catholique.

Pour clore cette journée, une messe sera célébrée à 18h30 à la cathédrale de Créteil.

Fin de la séance à 18h45